

# ASSUP Malo

## Assemblée Générale Ordinaire

Samedi 15 mars 2025

17h – Salle de réunion Domaine des Mauriers

Emargement à 16h, 29 adhérents présents ou représentés.

*A l'ordre du jour : concerne l'année 2024*

---

-  Rapport Moral ■ J Maybon, Président
-  Rapport d'Activités ■ M Siegl, Secrétaire Générale
-  Rapport Financier ■ JP Tessier, Trésorier
-  Election des membres du Bureau
-  Les Sections ■ Vauban, Sablons, Autres mouillages
-  Les Commissions
-  Questions diverses

## Rapport Moral

*Jacques Maybon, Président*

---

### **2024 QUELLE DROLE D'ANNEE !**

Cette année 2024 a été la première année d'exploitation où les deux ports, Sablons et Vauban, ont été regroupés et gérés par une seule entité la Société Publique Locale (SPL) Bretagne Plaisance, et plus précisément par son « antenne » Saint-Malo Plaisance.

La restructuration des équipes a été définie, sans doute pour une meilleure mutualisation des services proposés à l'ensemble des plaisanciers. Cependant, force est de constater, alors que nous sommes les premiers concernés, que l'organisation proposée ne semble pas tenir compte de nos besoins ou de nos attentes, surtout en ce qui concerne nos échanges et nos relations.

En effet, nous avons bien senti que nos relations, jusqu'ici courtoises pendant l'année transitoire, ce sont bien dégradées depuis le regroupement des deux ports. Toutes les associations de plaisanciers ont été mises de côté.

L'augmentation significative des tarifs tant pour les Sablons que pour Vauban n'a aucune justification. En ce qui concerne Vauban, 6% par an, pendant 3 ans : il s'agit d'un rattrapage puisqu'il n'y avait pas eu d'augmentation depuis longtemps. Cet argument ne semble pas recevable non plus. S'il n'y avait pas eu d'augmentation, c'est aussi grâce à l'ASSUP Malo, qui avait négocié cette stabilité. De plus les budgets, selon la CCI, étaient équilibrés avec les prix pratiqués. Pourquoi faudrait-il qu'il en soit autrement avec l'arrivée d'un nouveau gestionnaire, si ce n'est la prise en charge de nouveaux personnels. L'équipe s'est agrandie, mais il n'y a quand même plus personne à l'accueil du bassin Vauban (*ce point en fin d'année a été amélioré*).

Quant à l'augmentation des tarifs des prestations proposées au port des Sablons, elle est systématique et démesurée. Pour rappel, la maintenance au sec « sortie et mise à l'eau plus emplacement » avait augmenté de 31% en deux ans, sous prétexte que c'était plus cher ailleurs !

Dans un courrier de l'ASSUP Malo à la SPL Saint-Malo plaisance en novembre 2024, nous avons souhaité que la SPL puisse reconsidérer l'augmentation tarifaire de 2025 et ainsi proposer le gel de l'augmentation de 6% pour l'année à venir, compensant ainsi les désagréments et l'absence de service. Nous précisons également que dans un effort de conciliation, l'augmentation des tarifs 2025 de 2% serait considérée comme raisonnable pour ne pas impacter la gestion comptable à venir. Nous n'avons pas eu de réponse.

## LE NOUVEAU CLUPIPP

2024 a vu la nouvelle constitution du CLUPIPP et l'élection de ses représentants. Le Comité Local des Usagers Permanents des Installations Portuaires de Plaisance a été ainsi officialisé avec les nouveaux membres. Ces membres sont donc les usagers plaisanciers des deux ports réunis. Nous comptons plus de 1200 bateaux sur ces deux bassins, mais seulement 70 sont inscrits au Comité – pour la partie plaisance. *(Ce n'est pourtant pas faute d'avoir communiqué auprès de nos adhérents pour leur expliquer l'intérêt de participer à cette entité. A noter : les inscriptions sont gérées par la SPL).*

En effet, aujourd'hui, le gestionnaire des ports n'a plus qu'un seul interlocuteur, le CLUPIPP. Celui-ci pourra agir uniquement avec les retours des usagers inscrits.

L'ASSUP Malo a su cependant préserver le contact avec le CLUPIPP. L'Association fait partie de la commission plaisance du CLUPIPP (*principe évoqué lors du dernier Conseil Portuaire auquel l'ASSUP Malo a assisté*). Les sections Sablons, Vauban et Autres mouillages de l'ASSUP Malo ont relayé, auprès du CLUPIPP, les doléances de nos usagers, lors des deux réunions de collaboration organisées par le CLUPIPP. Ces remarques et requêtes ont été soumises par le CLUPIPP à la SPL lors de leurs propres réunions.

## L'ACTIVITE DE L'ASSUP MALO

Bien que la partie de notre activité de représentation des plaisanciers auprès des instances, ait été modifiée dans sa pratique, nous n'en restons pas moins actifs. En 2024, nous avons proposé à nos adhérents formations, animations et navigations. Même si les conditions climatiques n'ont pas permis de tout réaliser, nous continuons à fédérer nos adhérents à travers cette ambiance conviviale que nous entretenons, et ce, malgré une baisse du nombre des adhésions. Ce phénomène est, semble-t-il, ressenti par l'ensemble de tissu associatif dans le pays de Saint-Malo.

En 2024 nous voyons également l'aboutissement de notre demande à bénéficier du « passeport escale » (usagers de Vauban, le dossier complet a été déposé en 2018).

Enfin, nous avons appris récemment que Marvin, qui assurait l'accueil au bassin Vauban pendant la période estivale a reçu une proposition d'un contrat à durée indéterminée pour ce poste. Nous l'avons tous apprécié et sommes très satisfaits de cette embauche.

Je voulais remercier tout spécialement Monsieur Gilles Lurton, Maire de Saint-Malo, qui nous fait l'honneur de sa présence aujourd'hui. Votre indéfectible soutien, Monsieur le Maire, est d'une grande valeur et nous vous en sommes reconnaissants.

*Le rapport moral est approuvé à l'unanimité*

---

# Rapport d'Activités

*Marion Siegl, Secrétaire Générale*

---

## LES REUNIONS / L'ADMINISTRATIF

Les réunions des membres du Bureau et des Référents des commissions qui permettent l'organisation des événements et la coordination de nos actions (29/01 ; 14/05 ; 6/09 ; 22/11)

En novembre 2024, nous avons rédigé un courrier à la SPL, relatant les problèmes rencontrés au bassin Vauban et le mécontentement général des usagers que nous représentons. Le rendez-vous sollicité n'a jamais eu lieu.

Les Sections Sablons & Vauban se sont réunis pour évoquer les doléances à soumettre au CLUPIPP.

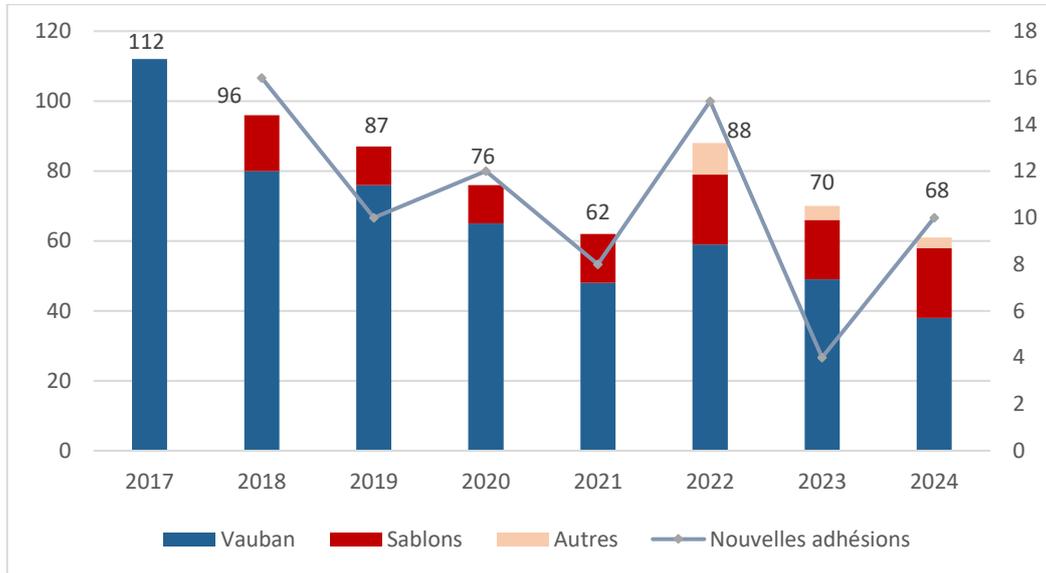
Tous les rapports et compte-rendus sont disponibles sur le site Internet ; Les informations ont été également relayées via les « Newsletter ».

## LES ANIMATIONS

20/1/24 : Galette des Rois ; 2/3/24 : AGO avec Dîner ; 19/4/24 : Formation 1<sup>er</sup> Secours ; 25 & 26/5/24 : Navigation St Cast ; 15/6/24 – *Barbecue annulé* ; 14 & 15/09/24 – Les Ebiens

## LES ADHERENTS

68 adhérents en 2024, 38 Vauban (2 nouveaux), 20 Sablons (6 nouveaux), 3 Autres mouillages et 7 Sympathisants. Nous enregistrons au total 190 bateaux toutes années confondues (47 Sablons, 9 Autres mouillages).



*Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité*

## CLUPIPP

*Représentant élu, Didier Secoué*

Monsieur Didier SECOUE, représentant élu au sein du Comité Local des Usagers Permanents des Installations Portuaires de Plaisance expose les points abordés avec le gestionnaire des ports, la SPL Saint-Malo Plaisance :

- ∞ Le planning d'investissement pour l'ensemble des infrastructures de plaisance n'est toujours pas finalisé,
- ∞ Construction en cours au bassin Vauban pour le futur bâtiment (restaurant, sanitaires, capitainerie) : la Région Bretagne, propriétaire, supporte le coût du financement du bâtiment,
- ∞ Pour le nouveau restaurant qui sera exploité à Vauban, un appel d'offre ou à manifestation d'intérêt sera lancé en avril 2025. Une demande a été faite pour participer à l'élaboration du cahier des charges,
- ∞ La rénovation du Quai Saint-Vincent est à la réflexion,
- ∞ Pour la partie non polluée du port des Sablons, le désenvasement devrait débuter fin 2025 / début 2026 (coût 6 millions €) ; la deuxième étape de désenvasement concerne la partie de la vase polluée, qui se déroulera un an plus tard (coût 5 millions €),
- ∞ L'ajout d'un brise clapot au Sablons est à l'étude, mais cela semble contre indiqué avec les passages des ferries,
- ∞ L'extension des Sablons : 150 places prévues dans l'immédiat, sans le désenrochement ; La suite est prévue après 2027,
- ∞ Changement des pontons J, K fin 2025, après la saison estivale,
- ∞ Réunion CLUPIPP en avril, il faudrait être plus nombreux,
- ∞ Le restaurant aux Sablons, l'ex-« Ponton » est fermé. L'appel d'offre est prêt à être lancé,

- ∞ Le règlement d'exploitation des ports est en cours de refonte. Un rendez-vous avec Madame Bonnel est prévu pour élaborer une ébauche ensemble,
- ∞ Les problèmes rencontrés à Vauban, liés au commencement des travaux, au manque de personnel et à la suppression des sanitaires ont été évoqués,
- ∞ Des réunions avec les Vice-présidents de sections de l'ASSUP Malo se sont tenues afin de relayer les doléances,
- ∞ Nous avons évoqué les réductions en cas d'absence prolongée, les nuits passeport escale pour les usagers de Vauban aux Sablons (gratuité à ne pas décompter du passeport).

L'ensemble des comptes-rendus des réunions est disponible auprès du CLUPIPP. Pour tout renseignements pour s'inscrire au CLUPIPP, s'adresser à la capitainerie des Sablons : c'est le gestionnaire, soit la SPL qui est en charge de son organisation.

## Gilles LURTON

### *Intervention de Monsieur le Maire de Saint-Malo*

---

Je fais une brève intervention, d'autres associations sont également réunies aujourd'hui pour leur Assemblée Générale, et comme il me tient à cœur de soutenir les associations de Saint-Malo, je souhaite également me rendre à ces réunions pour manifester ce soutien.

Vous m'avez convié à participer à votre évènement, en janvier, pour déguster la « Galette » et ce fut l'occasion pour moi d'entendre votre message et d'apprendre vos difficultés.

La Mairie détient 45 % du capital de la SPL Bretagne Plaisance et à ce titre, nous disposons de certaines prérogatives nous permettant, disons-le, de taper du « point sur la table » ! Nous devons prendre l'habitude d'un fonctionnement, à mettre en place entre nous, afin de communiquer de manière fluide et qu'il me soit permis d'être « dans la boucle » de vos remarques et/ou courriers soumis à la SPL.

Nous devons veiller à conserver une proximité entre la SPL et les usagers plaisanciers. La Ville de Saint-Malo souhaite être plus présente sur le terrain.

Nous ne sommes aujourd'hui pas totalement convaincus du fonctionnement mis en place. Je vous confirme mon soutien, vous pouvez compter sur mon écoute. Si vous sentez que le dialogue n'est plus possible avec l'institution gestionnaire, je veux le savoir. Je souhaite recevoir copie de vos échanges afin de vous accompagner dans vos demandes.

Sachez également que j'assure une permanence afin de vous recevoir, si besoin, deux samedis par mois, de 11h à 12h.

Je vous souhaite une belle Assemblée Générale.

# Rapport Financier

Jean-Paul Tessier, Trésorier

Recettes			Dépenses		
	2024	2023		2024	2023
Cotisations	1 340	1 265	Assurance (*)	330	313
Pavillons (logo)		40	Frais banque	5	
Gobelets réutilisables		6	Hébergements site	40	48
Dîner AG	1 050	1 232	Créapages (mise à jour site)		150
Animations :			Don SNSM	100	100
Barbecue juin	72	564	Frais réunions Bureau		
Sortie aux Ebihens			Assemblée Générale & dîner	1 655	1 922
Formation			Affranchiss. & Fourn Bureau	164	96
			Animations :		
			Barbecue juin		576
			Sortie aux Ebihens	53	
			Formation	90	
			Saint-Cast	87	
			Galette des rois	183	410
<b>Total</b>	<b>2 462</b>	<b>3 107</b>		<b>2 708</b>	<b>3 616</b>

Résultat	2024	2023
<i>Positif</i>	-	-
<i>Perte</i>	246	509

## Situation trésorerie au 31 décembre

	2024	2023
Compte courant	72	154
Livret	4 093	4 124
<i>dont intérêts</i>	119,22	120,97
Caisse	127	141
<b>Total</b>	<b>4 293</b>	<b>4 419</b>

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

# Election des membres du Bureau

## Renouvellement

---

Les membres du Bureau sont renouvelés chaque année par tiers et élus pour un mandat de trois ans. Pour 2025 sont sortants :

- Vice-Président Autres Mouillages, Thierry Duchesne
- Secrétaire Adjoint, Bernard Aurenche
- Trésorier Adjoint, Jean-Paul Anger

Se présentent, Jean-Paul Anger, Bernard Aurenche, Thierry Duchesne, tous élus à l'unanimité.

Le Bureau s'est réuni en fin de séance, il est ainsi constitué pour l'année 2025 :

- Président, Jean-Paul Tessier
- Vice-Président, Didier Secoué
- Vice-Président Section Autres Mouillages, Thierry Duchesne
- Vice-Président Section Sablons, Thierry Madelaine
- Vice-Président Section Vauban, Daniel Le Bars
- Secrétaire Générale, Marion Siegl
- Secrétaire Adjoint, Bernard Aurenche
- Trésorier, Jacques Maybon
- Trésorier Adjoint, Jean-Paul Anger

## Les Sections

### *Section Sablons, Thierry Madelaine - Vice-Président de section, Didier Secoué - Adjoint*

---

Nous avons essentiellement œuvré afin de mettre à jour le tableau des doléances (en ligne sur le site de l'ASSUP Malo). Ce tableau est alimenté par les remarques que nous font « remonter » les usagers adhérents de l'ASSUP Malo. Cependant, nous notons moins en moins de participation. La dernière réunion n'a été suivie que par trois usagers. A l'avenir, nous pensons privilégier la communication sur le groupe WhatsApp ou bien encore par mél via une « newsletter » ciblée.

Comme évoqué par notre Président dans son rapport moral, la relation avec les dirigeants du port a changé. C'est pour cela que nous souhaitons donner du poids à Didier SECOUE, représentant élu au CLUPIPP en lui transmettant le plus de remarques possibles, émanant des usagers. Les sujets sont lourds à porter, nous le soutenons par nos actions.

### *Section Vauban, Daniel Le Bars – Vice-Président de section*

---

Nous avons rencontré Monsieur GUILLOUX, Directeur Général de la SPL Bretagne Plaisance, avec qui nous avons fait le tour des pontons accompagnés de Stéphane HORVAIS, Maître du port et responsable technique. Les observations formulées alors ont été précisées par ailleurs au CLUPIPP.

### *Section Autres Mouillages, Thierry Duchesne-Vice-président de section, Thierry Madelaine, Adjoint*

---

----

# Les Commissions

*Digital & Communication, référent Marion Siegl*

---

Newsletter, mise à jour du site, animation des groupes WhatsApp et page Facebook, communication

*Relations Partenaires, référent Thierry Duchesne*

---

Thierry Duchesne souhaite reprendre l'activité de cette commission afin de prospecter auprès de nouveaux partenaires et rendre encore plus attractive l'adhésion à l'ASSUP Malo.

*Travaux & Sécurité des Plaisanciers, référent Bernard Aurenche*

---

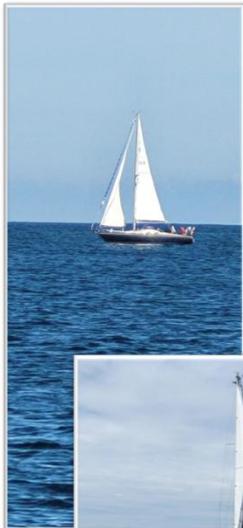
La sécurité des plaisanciers passe également par la mise en œuvre de certains travaux. L'ASSUP Malo à travers sa commission Travaux & Sécurité des plaisanciers constitue un outil bien utile pour veiller à l'amélioration de nos installations.

*Animations, référent Daniel Le Bars*

---

La préparation des animations demande toujours beaucoup de travail en amont : réunions de préparation, contact avec les autorités, intendance, logistique ...

## Les animations



## Projet de calendrier

## janvier

lu	ma	me	je	ve	sa	di
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9

## février

lu	ma	me	je	ve	sa	di
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	1	2
3	4	5	6	7	8	9

## mars

lu	ma	me	je	ve	sa	di
24	25	26	27	28	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31	1	2	3	4	5	6

## avril

lu	ma	me	je	ve	sa	di
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11

## mai

lu	ma	me	je	ve	sa	di
28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8

## juin

lu	ma	me	je	ve	sa	di
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	1	2	3	4	5	6

## juillet

lu	ma	me	je	ve	sa	di
30	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10

## août

lu	ma	me	je	ve	sa	di
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7

## septembre

lu	ma	me	je	ve	sa	di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12

## octobre

lu	ma	me	je	ve	sa	di
29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9

## novembre

lu	ma	me	je	ve	sa	di
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
1	2	3	4	5	6	7

## décembre

lu	ma	me	je	ve	sa	di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11

- **samedi 15 mars 2025** – Assemblée Générale Ordinaire, suivie d'un dîner à l'Auberge des Mauriers - Saint-Malo
- **26 avril 2025** – Formation avec la Gendarmerie Maritime, la réglementation et ses nouveautés
- **24 et 25 mai 2025** – Navigation jusqu'à Saint-Cast et pique-nique sur les pontons
- **14 juin 2025** – à partir de 13h Barbecue annuel de l'ASSUP Malo lieu à définir, anniversaire 40 ans
- **4, 5 et 6 juillet 2025** – Navigation vers les Iles Anglo Normandes
- **13 septembre 2025** – Navigation aux Ebihens, barbecue, animation, nuit sur place
- **27, 28 sept, ou 4, 5 octobre 2025** – Navigation sur la Rance

Dates à définir :

- **Formation SNSM** – l'usage et les comportements en matière de sauvetage
- **Formation Nautisurf** – « premiers secours, les gestes qui sauvent »

**Formation** : inscription gratuite pour les adhérents ; 10 € pour les non adhérents. En cas de limitation de places : priorité est donnée aux adhérents.

# Questions diverses

## Enregistrement

---

Pour des besoins d'enregistrement, nous faisons mention dans ce procès-verbal, de la modification de la dénomination dite longue de l'ASSUP Malo. Cette modification se veut utile et plus adaptée à la réalité.

L'ASSUP Malo est **l'Association des Usagers des Ports de Plaisance de Saint-Malo**.

L'association bénéficie dorénavant de sa propre boîte aux lettres et son adresse a fait l'objet d'une déclaration à la poste. L'adresse postale de l'ASSUP Malo est dorénavant : Port de plaisance Vauban – Quai du Bajoyer – 35400 SAINT-MALO.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h

Les membres de l'assemblée sont conviés à l'apéritif offert par l'ASSUP Malo

La séance est suivie d'un repas convivial à l'Auberge des Mauriers

Rapporteur et signataire  
Marie-Hélène (Marion) SIEGL  
Secrétaire Générale